

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché public de travaux

Marché n°2018-05-01_TX-CINE

1- Pouvoir adjudicateur : Communauté de Communes du Pays Foyen - 2 avenue Georges Clemenceau - BP 74 - 33220 Pineuilh - ☎ 05.57.46.20.58 - 📠 05.57.46.39.53 - www.paysfoyen.fr

2- Lieu d'exécution : Sainte Foy la Grande (33)

3- Procédure de passation : Procédure adaptée (art. 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

4- Objet du marché : RENOVATION ET EXTENSION DU CINEMA LA BRECHE - TRAVAUX DE DESAMIANTAGE ET DE DEMOLITION PARTIELLE DES BATIMENTS EXISTANTS

5- Caractéristiques principales : travaux préparatoires à la rénovation et l'extension du Cinéma La Brèche situé sur la commune de Sainte Foy la Grande. L'exécution des travaux se déroulera en site occupé. Il est précisé aux candidats que dans le cadre des travaux du lot n°1, le plan de retrait amiante devra impérativement être déposé fin juillet pour un début d'exécution des travaux de désamiantage début septembre.

6- Décomposition en lot : le présent marché comporte deux lots

☞ Lot n°1 : désamiantage et démolition

☞ Lot n°2 : déplacement du système de sécurité incendie et éclairage de sécurité existants avant démolition

7- Variantes : non autorisées

8- Délais d'exécution : 2 mois (y compris la période de préparation)

9- Date prévisionnelle de commencement des travaux : à compter de septembre 2018

10- Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat : voir Règlement de consultation

11- Critères de jugement des offres pondérés :

☞ Valeur technique : 50 %

☞ Prix des prestations : 50 %

12- Adresse à laquelle peuvent être obtenus les dossiers de consultation :

Le Dossier de Consultation des Entreprises est à retirer sous format informatique sur la plateforme de dématérialisation suivante : <https://demat-ampa.fr> sous la référence : **2018-05-01_TX-CINE**

13- Renseignements administratifs et/ou techniques :

Les demandes de renseignements doivent être transmises :

☞ Soit via la plateforme de dématérialisation <https://demat-ampa.fr>

☞ Soit à l'adresse mail suivante : cdc-juridique@paysfoyen.fr (Virginie BERTIN – Service Finances et Marchés Publics - Communauté de Communes du Pays Foyen) avec copie à l.chauveau@paysfoyen.fr (Laurent CHAUVEAU – Directeur des Services Techniques – Communauté de Communes du Pays Foyen) et contact@archistudio.fr (Christophe GUBALA – Maître d'oeuvre – Archistudio)

14- Date limite de réception des offres : Les offres devront parvenir à la Communauté de Communes du Pays Foyen – 2 Avenue Georges Clemenceau – BP 74 – 33220 PINEUILH » avant le jeudi 7 juin 2018 à 12 heures

Date d'envoi à la publication : mercredi 2 mai 2018